Université Gustave Eiffel

CONCOURS N° 2020-AI-CE-04

Epreuve écrite

Partie 3 : 7 points

Sujet : rédaction à produire sur ordinateur.

Sous forme de note administrative à l'attention de la cellule de la gestion des compétences, vous décrirez quelles sont, selon vous, les qualités et compétences que doit détenir une assistante de direction dans le secteur public. Votre note, qui sera saisie sur informatique, ne devra pas dépasser un recto.

NB : afin de garantir l'anonymat de la copie, vous veillerez à ne pas la signer.